

ATTESTATION DE NON-RÉPARABILITÉ

Je, soussigné(e), Madame/Monsieur, agissant en qualité de de la société, située à, atteste que le matériel a fait l'objet d'un ordre de réparation le, à la demande de Madame/Monsieur, agissant en qualité de propriétaire du matériel.

Cependant, suite aux tests matériels et techniques réalisés, ce produit a été déclaré techniquement / économiquement irréparable.

En effet,

Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé(e), pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise